

DÉBAT PUBLIC MONTAGNE D'OR EN GUYANE

7 mars - 7 juillet 2018



Le Medef est le
premier réseau
d'entrepreneurs de
France et de Guyane.

1^{re} organisation patronale, il défend et promeut les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Le Medef Guyane est une organisation patronale interprofessionnelle qui place l'entreprise au cœur de la société guyanaise. Habilité par la loi pour négocier au nom de toutes les entreprises avec les partenaires sociaux, il œuvre aussi pour un marché pour l'emploi performant et une protection sociale moderne et efficace.

Le Medef Guyane représente les intérêts de l'entreprise auprès des acteurs de la société civile: les organismes publics, mais aussi auprès de ceux qui sont impliqués dans la vie économique (jeunes, enseignants, élus locaux, magistrats).

Le Medef Guyane c'est aussi faire « bouger les lignes »:

- AGIR pour la réussite de l'entreprise guyanaise et développer la « TPE-PME ATTITUDE »
- Préparer l'avenir des jeunes générations en aidant à l'émergence d'un nouveau modèle de DÉVELOPPEMENT DURABLE
- Œuvrer pour accroître l'ouverture de la Guyane sur l'EUROPE et le MONDE

La Compagnie minière Montagne d'Or, nommée avant SOTRAPMAG, créée en Guyane en 1986, est membre du Medef Guyane.

Le Medef Guyane est représenté par sa Présidente: Thara GOVINDIN.

Contact :

7 rue de l'Astrolabe - Chemin Suzini -
CS 40820 - 97338 CAYENNE Cedex
dg@medefguyane.fr
www.medefguyane.fr

CAHIER D'ACTEUR

MEDEF GUYANE

PRÉAMBULE

Consulté, le Medef Guyane a souhaité offrir à ses adhérents un temps de rencontre, le 8 juin 2018, pour échanger avec la Compagnie minière Montagne d'Or (CMO) sur les perspectives et les retombées économiques pour l'entrepreneuriat guyanais. Ces échanges ont permis au Medef de confirmer son soutien au projet Montagne d'Or qui résulte de plusieurs considérations.



Rencontre Medef Guyane – Compagnie Montagne d'Or – Cayenne 8 juin 2018

Ce projet est suivi depuis plusieurs années par le Medef Guyane: il a montré très tôt un potentiel sérieux à répondre à plusieurs problématiques du territoire. Il était donc important que les entrepreneurs guyanais entendent pendant le débat public les réponses qui pouvaient être apportées tant sur les aspects environnementaux que socio-économiques du projet. Le développement économique doit se faire au bénéfice des Guyanais et en maîtrisant ses impacts sur l'environnement. La Compagnie minière et l'État confirment cela en présentant de

sérieuses garanties.

Le Medef Guyane soutient depuis longtemps tout ce qui concourt au développement durable du territoire. Et ce projet est considéré comme un accélérateur pour la communauté guyanaise qui permettra:

- d'aménager durablement le territoire;
- de garantir des marchés et des perspectives pour nos entreprises;
- d'accompagner la structuration des filières indirectes et induites par la mine.

LA GUYANE, DES POTENTIELS DE CROISSANCE IMPORTANTS

La Guyane ne peut être comparée à aucune autre région française. Les atouts de son environnement naturel (sols, sous-sols, fleuves, forêt) et sa surface équivalente à celle de pays européens lui offrent des potentiels de croissance encore difficilement évalués mais importants. Outre ces atouts naturels, elle bénéficie d'une croissance démographique caractérisée par sa diversité culturelle, son multilinguisme et l'harmonie entre ses populations.

Elle détient les moyens d'accompagner et soutenir son peuplement et de transformer sa diversité en un atout dans une économie mondialisée, où les régions bénéficiant de ressources culturelles et scientifiques variées peuvent aisément optimiser leur compétitivité. Or, ces avantages n'ont pas permis jusqu'à maintenant de faire

émerger une économie compétitive, innovante et inclusive. Le tissu des entreprises s'est développé, avec des filiales d'entreprises nationales et des PME créatives. Confrontée au chômage structurel massif, une écrasante majorité d'entrepreneurs individuels ont créé leur propre emploi, faisant de la Guyane une des régions au taux de création d'entreprise les plus élevés des régions européennes.

Parce que la Guyane est d'une part l'unique territoire à la fois amazonien et européen, et d'autre part, qu'elle possède à la fois le potentiel en termes de ressources naturelles et de ressources humaines, le Medef Guyane est convaincu qu'elle peut mettre en œuvre un modèle original de développement.

UN DÉCROCHAGE ÉCONOMIQUE

Le fossé à combler est grand entre les besoins à satisfaire et la faiblesse des revenus mobilisables pour les financer. L'analyse du territoire montre des causes structurelles de décrochage économique :

- un maillage territorial faible et coûteux;
- le constat d'une population hétérogène et peu formée;
- un potentiel encore peu développé dans les secteurs primaire et secondaire;
- une économie de la connaissance (recherche, R&D) faible malgré la présence de nombreuses agences dédiées sur le territoire;

- une vision et une gouvernance peu partagées entre les acteurs du territoire;
- un coût du travail élevé associé à un manque d'attractivité pour les investisseurs extérieurs;
- un poids trop important de l'économie informelle et illégale.

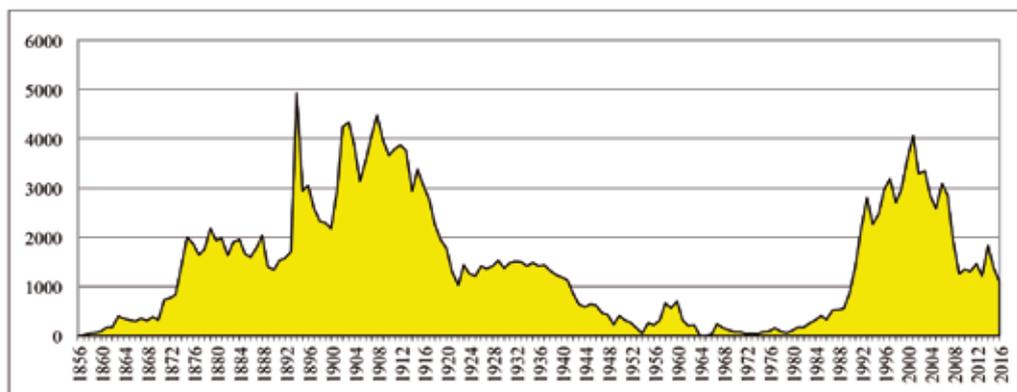
La Guyane ne peut donc passer à l'offensive seule. La solidarité nationale en termes d'aide financière publique a montré ses limites dans la négociation des accords de Guyane en 2017. La Guyane doit s'appuyer sur les opportunités offertes par l'installation de projets innovants et durables.

L'ACTIVITÉ MINIÈRE, UN EFFET DE LEVIER POTENTIEL

L'industrie minière existe sur le territoire depuis déjà 140 ans. La filière a produit plus de 200 tonnes légalement et a démontré qu'il est possible de conjuguer un contexte géographique équatorial avec des conditions réglementaires européennes.

Ces TPE et PME guyanaises du secteur minier pourvoient 500 emplois locaux et font vivre de nombreux sous-traitants sur le territoire.

Les travaux de la filière minière pour développer l'emploi et la formation permettront de tirer l'ensemble du tissu



Évolution de l'activité aurifère légale en Guyane (en kilogrammes extraits)

économique vers le haut. Mais pour soutenir toutes ces actions, il faut une tête de pont, un projet industriel qui

donne l'élan nécessaire aux autres entreprises.

LE PROJET MONTAGNE D'OR ET L'ENVIRONNEMENT

La maîtrise des impacts sur l'environnement est un enjeu incontournable de ce projet. Le Medef Guyane rappelle que les réglementations françaises et européennes sur l'environnement sont parmi les plus exigeantes. Convaincu que la CMO suivra parfaitement la réglementation en matière d'emploi, de protection des travailleurs et d'environnement, le Medef Guyane souhaite que la CMO puisse éventuellement aller plus loin que le seul respect de la réglementation.

Le Medef Guyane est très attaché au développement durable avec ses trois piliers : environnemental, social, économique. Le premier pilier environnement est la fierté de l'Europe avec 50 % de sa biodiversité préservée, (en particulier en luttant contre le fléau de l'orpaillage illégal). Le second montre un retard significatif et une dégradation sur les axes santé, éducation, sécurité, infrastructures et enfin le pilier économique est totalement

atrophie. Le projet CMO est l'occasion pour la France de montrer sa compréhension nouvelle à intégrer le développement économique dans un tel environnement. La multiplication de grands projets maîtrisés amènera un équilibre durable. Bien évidemment, avec des projets qui se doivent d'être exemplaires.

Le Medef Guyane sera attentif à ce que la Compagnie minière Montagne d'Or propose un projet visant à éviter au maximum ses effets sur l'environnement, à en réduire les impacts en l'optimisant et à mettre en place des mesures adaptées, le cas échéant.

Cette installation qui sera classée¹ SEVESO et IED, devra mettre en pratique les meilleures techniques disponibles, les méthodes les plus appropriées pour éviter, prévenir et protéger nos concitoyens et l'environnement des risques d'accidents industriels.

LE PROJET MONTAGNE D'OR ET L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Le projet Montagne d'Or contribuera à hauteur de 20 % aux emplois de la CCOG², et les prélèvements fiscaux seraient l'équivalent de 12 à 15 % du budget de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG)³.

À l'échelle des territoires de l'ouest, la surface occupée par le projet serait de 0.1 % pour un apport potentiel de 20 % des emplois⁴.

Avec un total de dépenses de fonctionnement pendant les 12 ans minimum d'exploitation de 1,5 milliard d'euros, ce sont en particulier :

- 104 M€ de contrats de service (restauration, hébergement, gardiennage, transport de marchandise, transport de

personnel);

- 149 M€ de contrats de maintenance (équipements miniers, véhicules légers, réseaux d'électricité et de plomberie, la menuiserie);
- 168 M€ de contrats de fourniture en consommables (chaux, flocculants, membranes).

Le Medef Guyane a la volonté de travailler étroitement avec tous les acteurs, afin de maximiser les retombées économiques sur le territoire. C'est ainsi que la production de l'or pourra être considérée comme équitable, à l'équilibre entre les enjeux sociaux et économiques.

1 Directive 2012/18/UE dite « SEVESO 3 » du 4 juillet 2012 et Directive 2010/75/UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles

2 Il y a 35 000 salariés du secteur privé en Guyane dont 20 % à 30 % dans l'Ouest (soit 7 000 à 10 000). Si l'Ouest bénéficie de 50 % des emplois prévus (50 % x (750 emplois directs + 3 000 indirects)) ces 1 875 supplémentaires constitueraient 20 % des emplois actuels de l'ouest.

3 Dont le budget est de 500 millions hors RSA par an. (Sur 12 ans les impôts prélevés sur CMO seront de 700-800 millions soit environ 12-15 %)

4 Atelier du 16 juin 2018 : « Toute personne résidant légalement sur le territoire et disposant d'un permis de travail est concernée par l'emploi local guyanais. »

Le projet Montagne d'Or sera un facteur d'amorçage pour de nombreuses filières guyanaises qui aujourd'hui manquent encore d'opportunités de développement local et endogène.

Le Medef Guyane insiste sur la mise en place d'un groupement pour permettre aux entreprises guyanaises d'accéder aux marchés portés par le projet MDO. Cela doit permettre aux entreprises locales d'anticiper leur démarche,

de se structurer en amont, de répondre aux offres, mais aussi de suivre les effets économiques du projet.

Ce sera le cadre pour travailler sur une charte de contenu local, et également contribuer à la réalisation d'un annuaire des entreprises qui pourraient contribuer aux différents grands marchés (Montagne d'Or ou autres) qui seraient rendus accessibles en Guyane.

LE PROJET MONTAGNE D'OR POURRA RENFORCER LES INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE, AU BÉNÉFICE DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ GUYANAISE

En matière d'infrastructures, ce projet doit permettre :

- de faciliter l'implantation d'outils tel que le port de l'Ouest;
- de favoriser le développement de la route du fleuve;
- de faire une avancée de ligne haute tension vers l'intérieur,

vers les communes du Maroni;

- d'avoir une base avancée vers l'intérieur, un point de développement qui pourrait permettre de développer d'autres activités au-delà de la croisée d'Apatou.

LE PROJET MONTAGNE D'OR ET LES EFFETS INDUITS

Le projet aura aussi des effets induits sur des enjeux importants du territoire :

- lutter contre l'orpaillage illégal, comme nous l'avons constaté notamment avec Auplata à Dorlin, où les forces de l'ordre ont pu s'appuyer sur la logistique minière pour rayonner et éradiquer l'orpaillage illégal dans les zones alentour;
- améliorer les conditions de travail pour les autres types

d'activités en site isolé;

- rendre le territoire plus attractif pour d'autres grands projets à l'image d'Hydrogène de France;
- donner l'exemple à d'autres projets miniers.

La Guyane en a besoin, car pour atteindre 75 % du PIB de la France hexagonale, la Guyane doit voir son activité privée se développer de 15 % par an pendant 20 ans.¹

EN CONCLUSION

Selon certains, environnement et développement économique sont opposés, le Medef Guyane fait le pari en soutenant le projet Montagne d'Or que ce dernier arrive à concilier ces deux dimensions, en proposant un projet de mine industrielle moderne, faisant appel à des technologies soucieuses de préserver l'environnement et s'inscrivant dans un dialogue continu avec les parties prenantes du territoire (les acteurs économiques, sociaux, politiques, associatifs et culturels).

« La situation économique de la Guyane est actuellement précaire et fragile, dépendant de la commande publique. Sans projet privé d'envergure, on ne peut pas assurer l'avenir pour nos entreprises et pour notre jeunesse. Le

projet Montagne d'Or s'inscrit tout à fait dans cette dynamique en termes d'emploi, de formation, de retombées économiques pour nos entreprises. 750 emplois directs, 3 000 indirects et induits, tous ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Bien sûr cela ne suppose pas qu'il faille accueillir n'importe quelle industrie sans garantie environnementale. Nous savons tous que la réglementation sur l'environnement en France fait partie des plus sévères. La Compagnie Minière Montagne d'Or n'échappera pas au contrôle régulier au même titre que toutes les autres entreprises industrielles en Guyane. C'est pour toutes ces raisons que le Medef Guyane soutient le projet Montagne d'Or » Thara Govindin, présidente Medef Guyane.

¹ Source: Rapport du Corps d'inspection en Guyane – juillet 2017